

PORTAIL FAMILLE

REIGNIER-ÉSERY NOTICE

La commune de Reignier-Ésery a choisi de faciliter les démarches des familles qui font appel aux différents services à la population en créant une application "Espace Famille", accessible via ordinateur, tablette ou smartphone sur laquelle chacun pourra gérer sa situation familiale, les inscriptions/annulations au restaurant scolaire, aux périscolaires, aux centres de loisirs... Cette notice, permet d'une prise en main rapide de l'application. Un mode d'utilisation complet est téléchargeable sur le site de la commune : www.reignier-esery.com/Grandir



Prise en main du portail simplifiée en 3 étapes :



- Créer un compte citoyen
- Vérifier le dossier famille
 - Gérer les inscriptions/annulations des enfants aux différents services

Création d'un compte citoyen

- Connectez vous sur le site :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieReignierEsery74930/accueil>

- Cliquez sur créer un compte :

Remplir le formulaire avec le code abonné qui vous a été fourni à la rentrée par courrier. Si vous le n'avez plus, vous pouvez le redemander auprès du service "Enfance - Jeunesse".

Notez bien le mot de passe que vous avez choisi. Un mail de confirmation vous sera envoyé. Une fois votre inscription validée, vous pourrez accéder à votre espace famille.

Remarque : cette opération n'est à faire qu'une fois.





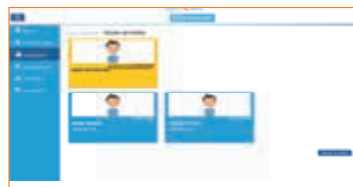
Consultation et gestion espace famille

- Connectez vous au portail citoyen
Inscrire votre adresse mail et le mot de passe que vous avez choisi.
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieReignerEsery74930/accueil>



- Ouvrez votre "Espace famille"
- Ouvrez "Dossier de famille"

Le dossier est pré-rempli avec les informations indiquées dans le dossier d'inscription que vous avez transmis au service Enfance-Jeunesse. Vous pouvez vérifier ces informations et faire des demandes de modification si besoin. En haut (Fiches jaunes) apparaissent le ou les responsables, en-dessous (fiches bleues) celle de chaque enfant concerné.



Toutes les demandes de modification doivent être validées informatiquement,



Gestion des inscriptions des enfants aux différents services

- Connectez vous au portail citoyen
- Ouvrez votre "Espace famille"
- Ouvrez "Activités"

Un calendrier s'affiche avec les différentes activités proposées par jour et pour chaque enfant. Une couleur est attribuée à chaque enfant.



En bas à droite de chaque cadre d'activité est indiqué le statut :

Non réservé - Votre enfant est inscrit à cette activité sur la période concernée mais la réservation n'est pas effective.

Réservation en attente - Demande de participation en attente traitement

Absence en attente - Demande d'absence en attente de traitement

Réservé - Demande de participation acceptée

Réservation annulée - Demande d'annulation de participation acceptée

Réservation refusée - Demande de participation refusée

Absence refusée - Demande d'absence non valable une justification est envoyée par mail



Faire une demande de réservation ou d'absence

- Ouvrez votre "Espace famille"
- Ouvrez "Activités"
- Cliquez sur l'activité pour laquelle vous souhaitez faire une modification (réservation / absence)
- Confirmez la demande, vous recevrez une validation ou non de votre demande par mail.



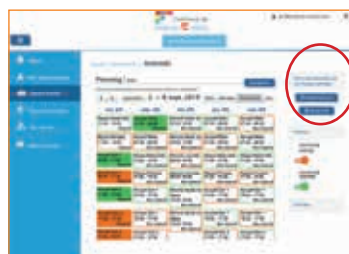
Attention :

- La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une activité où l'enfant est inscrit et notifiée "Non réservé".
- La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une activité notifiée "Réservé".

Dans tous les autres cas, prenez contact avec le service Enfance-Jeunesse.

Faire une demande de réservation ou d'absence sur une période

- Ouvrez votre "Espace famille"
- Ouvrez "Activités"
- Cliquez sur l'onglet désiré dans le cadre spécifique à côté ou sous le calendrier.
- Sélectionnez avec les menus déroulants les changements que vous voulez effectuer et cliquez sur demander, vous recevrez une validation ou non de votre demande par mail.



Remarque importante

Lorsque vous effectuez une demande de réservation, de modification ou d'annulation, vous recevez un accusé d'enregistrement par mail, vous informant que votre demande est en cours de traitement. Vous recevrez ensuite, dans les heures qui suivent, un accusé de traitement par mail avec le statut de votre réservation : accordée ou refusée (notamment si cette dernière a été faite hors délai).

Équipement informatique requis

L'espace citoyen et le portail famille sont accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le portail famille n'étant pas accessible hors ligne, l'appareil utilisé doit être connecté à Internet.



Pour les personnes qui ne sont pas équipées de matériel informatique permettant de se connecter à Internet ou qui rencontrent des soucis de connexion, un poste informatique est mis à disposition dans le hall de la Mairie aux heures d'ouverture au public.

Aide au changement...

- Si vous rencontrez des difficultés lors de la prise en main de votre portail famille,
- Si vous n'arrivez pas à inscrire / désinscrire votre enfant à une activité ou si une activité ne vous est pas proposée par défaut

➔ contactez le service "Enfance-Jeunesse" :

Tel.: **04 50 43 27 25**

Vous pouvez également envoyer un mail à :

perisco@reignier-esery.com

